



La Lettre de DiH

Octobre 2011

Sommaire

- Décisions prises en AG le 17 septembre dernier (ci-dessous et au verso)
- Bilan financier adopté après correction en AG. Appel aux dons (au verso)
- La lettre destinée à Luc Chatel, Ministre de l'Education nationale (feuille blanche)

DiH

Mouvement de Protestation Civique

Mairie, 43400 Chambon sur Lignon

CCP n° 2583 03 W – CLERMONT

Courriel :

dih-protestationcivique@hotmail.fr

Site : [http : //d.i.h.free.fr/](http://d.i.h.free.fr/)

*

Composition du Bureau

- Geneviève Charlionet : présidente
- Nicole Beydon – Dallenbach :
vice présidente
- Christiane Brottes : trésorière
- Huguette Bernard-Riffard :
déléguée au Mazet.

A « l'allégeance aux armes »

prônée par Jean-François Copé

nous opposons

la liberté de conscience.

DiH

Chers amis, ce 20 septembre (3 jours après l'AG) l'UMP, dans le cadre de son projet gouvernemental pour 2012, proposait que chaque Français âgé de 18 ans, ainsi que les citoyens d'origine étrangère souhaitant être naturalisés, prêtent *allégeance aux armes*.

Au Secrétaire Général du parti majoritaire, M. Copé, nous rappelons que la **liberté de conscience** est un principe consacré par la Constitution française, la LOI des lois de la République.

D'autre part, le droit pour les parents « *de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants* » (alinéa 3 de l'article 26 de la Déclaration Universelle de 1948) **a pris force de loi** dans l'article 2 du Protocole 1 de la Convention européenne des Droits de l'Homme ratifiée par la France.

L'éducation à la non-violence, voulue par nombre de parents et d'éducateurs, peut conduire à servir la République avec les armes de l'esprit, choix civique honorable, légalisé de haute lutte.

En outre, nous rappelons qu'au-dessus de l'Armée française il y a l'allégeance aux Conventions de Genève qui peut amener un soldat à désobéir aux ordres de son chef.

Aussi, exiger que de très jeunes gens fassent un *serment* aux armes serait un **abus de pouvoir** inconcevable dans un Etat de droit.

Revenons au 17 septembre. Nous étions 12 Salle de la Gare et 5 amis absents s'étaient excusés et avaient par écrit ou oralement assuré de leur soutien. 3 personnalités ont participé aux débats : le Père Maurice Sahuc curé du Chambon, Mme Jacqueline Decultis Conseillère Générale et Mr Jean-Jacques Baix Maire adjoint représentait Mme Wauquiez-Motte.

Après amendements la campagne de lettres destinées au Ministre de l'Education Nationale a été adoptée par consensus. Mode d'emploi au verso.

Chers amis, courage pour veiller à tout ! et bonne campagne.

Geneviève Charlionet

TABLEAU FINANCIER EXERCICE 2010- 2011

1- RECETTES AU 31 AOÛT 2011 - BUDGET 2011/2012				
Rubriques	Budget 10/11	Réalisé au 31/8/11	Ecart	Budget 11/12
Dons Adhérents	2000,00	1920,00	-80,00	2000,00
Subvention mairie Le Chambon/Lignon	400,00	400,00	0,00	400,00
Appel aux réserves	0,00	0,00	0,00	1500,00
TOTAL	2400,00	2320,00	-80,00	3900,00
2- DEPENSES AU 31 AOÛT 2011 - BUDGET 2011/2012				
Rubriques	Budget 10/11	Réalisé 31/08/11	Ecart	Budget 11/12
Reprographie:courriers aux adhérents	700,00	300,47	399,53	700,00
Fournitures bureau:enveloppes et divers	150,00	179,91	-29,91	150,00
Divers(Tenue de CCP et J O)	250,00	8,00	242,00	10,00
Timbres: envoi courrier aux adhérents	1300,00	1177,85	122,15	1300,00
Frais de contentieux	0,00	1500,00	-1500,00	1500,00
Adhésions CF CPI et Coord Française	0,00	83,00	-83,00	240,00
Soutien demandeurs d'asile Mémo Avocat	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise en réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2400,00	3249,23	-849,23	3900,00
3- TRESORERIE				
Solde au 1/09/10	3892,14			
Recettes au 31/08/11	2320,00			
Dépenses au 31/08/11	3249,23			
Solde au 31/08/11	2962,91			

Article 6 des statuts du Mouvement de Protestation Civique

« L'association fait régulièrement l'inventaire des moyens que les collectivités locales et les particuliers peuvent lui offrir. Chaque adhérent fixe lui-même le montant de sa cotisation. »

A tous ceux qui envoient une cotisation librement choisie, ou un don, qu'ils trouvent ici l'expression de notre vive gratitude. Sans eux, pas de vie associative. Comme d'habitude les reçus fiscaux seront envoyés avant le mois de mai 2012.

Un grand merci aussi pour ces petits mots amicaux qui accompagnent vos chèques. Parfois c'est carrément une lettre ou des cartes postales. Nous les lisons et nous y sommes très sensibles.

Mode d'emploi

Deux campagnes ont été, après débats, adoptées par consensus :

1) Celle adressée au Ministre de l'Education Nationale (feuille ci jointe) doit être envoyée si possible la semaine où vous recevez ce courrier.

L'adresse du Ministre figure en haut et à droite. N'oubliez pas de mettre vos nom, prénom, adresse et signature et de timbrer l'enveloppe.

2) La 2^e campagne concerne les candidats à la Présidence de la République.

Le texte de la lettre a été adopté en AG et va être rangé sur notre site à la rubrique **Actualités ► présidentielle 2012**. Nous vous l'enversons avec **La Lettre** de DiH du 1^{er} trimestre 2012, dès que la liste officielle des candidats sera publiée.

Cette campagne comprend 2 thèmes (1 thème par feuille) : La Marseillaise et la restriction des libertés pour les associations qui dérangent.